

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00325

Numéro SIREN : 533 263 729

Nom ou dénomination : LUSSIOL

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003721

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE** .....  
**DUNKERQUE**

---

Date : 05/11/2020

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2020/003721**  
n° de gestion : **2011B00325**  
n° SIREN : **533 263 729 RCS Dunkerque**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Dunkerque certifie avoir procédé le 05/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

**LUSSIOL - Sté par actions simplifiée**  
**65 Chemin De la Wissche BP 9 59670 HARDIFORT France**

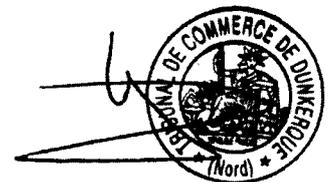
**date de clôture : 31/12/2019**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

Concernant les événements RCS suivants :  
**DCA**

**Pièce** : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



ABIG-5902/T-DEPOT-  
ACTE/I-317370

Désignation de l'entreprise : <b>SAS LUSSIOL</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>65 chemin de la Wissche</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>5 3 3 2 6 3 7 2 9 0 0 0 2 2</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N. clos le : <b>31122019</b>						
		N-1 : <b>31122018</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	62 385	29 133	7 149	
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			24 554	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	18 904	12 196	16 120	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	86 817	128 072	134 539	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		106 024	67 014		
	<b>TO TAL (II)</b>	BJ	BK	<b>168 107</b>	<b>275 425</b>	<b>249 376</b>		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	59 907	59 907	72 104
En cours de production de biens			BN	BO				
En cours de production de services			BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	BS	500 671	500 671	369 881	
Marchandises			BT	BU	1 396 747	1 396 747	1 857 087	
CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	6 854	6 854	10 820	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	151 073	62 485	88 588	304 698
		Autres créances (3)	BZ	CA	115 989		115 989	173 885
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	104 496	104 496	9 447		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	14 876	14 876	11 161		
	<b>TO TAL (III)</b>	CJ	CK	<b>2 350 613</b>	<b>62 485</b>	<b>2 288 129</b>	<b>2 809 082</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TO TAL GENERAL (I à VI)</b>	CO	CA	<b>2 794 145</b>	<b>230 591</b>	<b>2 563 554</b>	<b>3 058 458</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	96 774	(3) Part à plus d'un an :	CR	76 873	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise <b>SAS LUSSIOL</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 45 250 ..... )	DA	45 250	45 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	641 060	641 060
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	(291 627)	(369 352)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>4 269</b>	<b>77 725</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TO TAL (I)</b>	<b>399 451</b>	<b>395 183</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TO TAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	783 149	1 139 642
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	963 589	1 020 244
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	170 389	376 496
	Dettes fiscales et sociales	DY	162 564	124 145
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	84 412	2 749	
Compte régul.	EB			
	<b>TO TAL (IV)</b>	<b>2 164 102</b>	<b>2 663 276</b>	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>2 563 554</b>	<b>3 058 458</b>
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 577 187	1 718 580	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		215 587	

Annexe

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 563 554** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 619 520** euros et un total **charges** de **4 615 252** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 269** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Règles et Méthodes Comptables

### Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

### Covid 19

#### 1. Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses

## Règles et Méthodes Comptables

comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

### 2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer son établissement en date du (16/03/2020) et par conséquence l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.a.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	82 848		8 670			91 518
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>82 848</b>		<b>8 670</b>			<b>91 518</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	30 026		1 074			31 100
Instal., agencement, aménagement divers	126 853		16 284			143 137
Matériel de transport	43 818					43 818
Matériel de bureau, mobilier	27 934					27 934
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>228 631</b>		<b>17 358</b>			<b>245 989</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	67 014		39 010			106 024
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>67 014</b>		<b>39 010</b>			<b>106 024</b>
<b>TOTAL</b>	<b>378 493</b>		<b>65 038</b>			<b>443 531</b>

ANNEXE - Élément 3

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLS	Frais d'établissement et de développement			
	Autres	51 145	11 240	62 385
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>51 145</b>	<b>11 240</b>	<b>62 385</b>
CORPORELLS	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 906	4 998	18 904
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	14 263	13 734	27 997
	Matériel de transport	33 542	4 206	37 749
	Matériel de bureau, mobilier	16 260	4 811	21 071
	Emballages récupérables et divers			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>77 972</b>	<b>27 749</b>	<b>105 721</b>
<b>TOTAL</b>	<b>129 117</b>	<b>38 989</b>	<b>168 107</b>	

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLS</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLS</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENUE</b>							

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
C R E A N C E S	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	106 024	96 774	9 250
	Clients douteux ou litigieux	76 873		76 873
	Autres créances clients	74 199	74 199	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 400	2 400	
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 238	29 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	82 851	82 851	
	Charges constatées d'avances	14 876	14 876	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>387 962</b>	<b>301 839</b>	<b>86 123</b>
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
D E T T E S	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	783 149	196 233	586 915	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	961 928	961 928		
	Fournisseurs et comptes rattachés	170 389	170 389		
	Personnel et comptes rattachés	41 347	41 347		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 366	39 366		
	Impôts sur les bénéfices	1 461	1 461		
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 459	70 459		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 931	9 931		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 661	1 661		
	Autres dettes	84 412	84 412		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>2 107 132</b>	<b>1 477 137</b>	<b>586 915</b>	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 720 431			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 133 841			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 661			

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours	16 078		16 078	
	Sur comptes clients	62 485			62 485
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	78 562		16 078	62 485
TOTAL GENERAL		78 562		16 078	62 485
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			16 078		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Élément 5

## Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	106 024	96 774	9 250
	Clients douteux ou litigieux	76 873		76 873
	Autres créances clients	74 199	74 199	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 400	2 400	
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 238	29 238	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	82 851	82 851	
	Charges constatées d'avances	14 876	14 876	
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>387 962</b>	<b>301 839</b>	<b>86 123</b>
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12 2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	783 149	196 233	586 915	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	961 928	961 928		
	Fournisseurs et comptes rattachés	170 389	170 389		
	Personnel et comptes rattachés	41 347	41 347		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 366	39 366		
	Impôts sur les bénéfices	1 461	1 461		
	Taxes sur la valeur ajoutée	70 459	70 459		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 931	9 931		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 661	1 661		
	Autres dettes	84 412	84 412		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>2 104 192</b>	<b>1 531 192</b>	<b>1 173 830</b>	<b>586 915</b>
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 720 431			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 133 841			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	1 661			

ANNEXE - Élément 6.10

**Produits à recevoir (avec détail)**

	31/12/2019	31/12/2018	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	74 199	90 883	(16 684) -18,36
Autres créances	12 756	29 657	(16 901) -56,99
<b>TOTAL</b>	<b>86 956</b>	<b>120 541</b>	<b>(33 585) -27,86</b>

ANNEXE - Élément 6.11

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 509	4 955	(3 446)	-69,54
Emprunts et dettes financières divers	2 748	3 701	(952)	-25,73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 361	39 494	4 867	12,32
Dettes fiscales et sociales	58 117	55 286	2 831	5,12
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	10 257	2 635	7 623	289,3
<b>TOTAL</b>	<b>116 993</b>	<b>106 070</b>	<b>10 923</b>	<b>10,30</b>

ANNEXE - Élément 6.12

## Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	14 876	11 161	3 715	33,29
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
<b>TOTAL</b>	<b>14 876</b>	<b>11 161</b>	<b>3 715</b>	<b>33,29</b>

## Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS - PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		905,00	50,0000	45 250,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		905,00	50,0000	45 250,00

ANNEXE - Élément 8

## Engagements financiers

	31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements		1 737 819	
		1 737 819	
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>1 737 819</b>	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

## Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2019
EMPRUNT	nantissement fonds de commerce	CIC N°20068304	250 000	250 000
EMPRUNT	cautions SOFIKA & PK INVESTISSEMENTS	CE N°105178651	120 000	120 000
EMPRUNT	nantissements de fonds de commerce de 2 <sup>e</sup> rang	BP N°869340	200 000	200 000
EMPRUNT	cautions solidaires de M KRAUSE et M SCHUELL	CIC N°20068304	250 000	250 000
		<b>TOTAL</b>	<b>820 000</b>	<b>820 000</b>

## Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
EMPRUNT BPI 53784	190 137	
EMPRUNT BPI 53785	175 750	
EMPRUNT CIC	130 726	
EMPRUNT BANQUE POPULAIRE	140 984	
EMPRUNT CAISSE D'EPARGNE	144 042	
BILLET A ORDRE BANQUE POPULAIRE	450 000	
AVANCES EN DEVISES CAISSE D'EPARGNE	202 739	
DETTES SOCIETE GENERALE	303 441	
<b>Totalisation</b>	<b>1 737 819</b>	

## Annexes fiscales

**LUSSIOL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 45 250 euros**  
**Siège social : 65 Chemin de la Wissche**  
**59670 HARDIFORT**  
**533 263 729 RCS DUNKERQUE**



**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 10 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le dix septembre à neuf heures, les associés de la Société « LUSSIOL » se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social de la société « GECA » situé 5 place d'Angleterre à BOULOGNE SUR MER (62200), d'un commun accord.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La SELARL Experial Conseil, Commissaire aux comptes titulaire, est .....

Monsieur Philippe KRAUSE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Monsieur Jean-Claude SCHUELL

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent .....actions, soit plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;
- les comptes annuels ;
- Les rapports du Commissaire aux comptes ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019;

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions;
- Approbation de la rémunération du Président ;
- Pouvoirs en vue des formalités;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/rejetée .....

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 268,70 € en comblement partiel du compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/rejetée .....

### **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/rejetée .....

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ratifie la rémunération versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et qui s'élève à 82 272,12 € dont 3 336 € d'avantages en nature « voiture » et « assurance chômage ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/rejetée .....

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée/rejetée.....

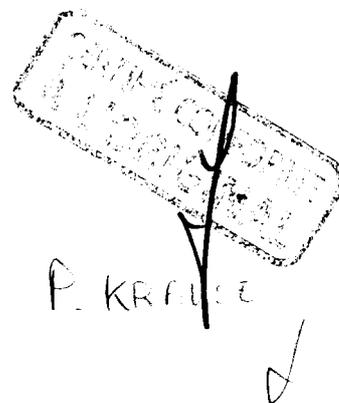
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée et le Secrétaire.

Le Président de l'assemblée  
Monsieur Philippe KRAUSE

Le Secrétaire  
Monsieur Jean-Claude SCHUELL

**LUSSIOL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 45 250 euros**  
**Siège social : 65 Chemin de la Wissche**  
**59670 HARDIFORT**  
**533 263 729 RCS DUNKERQUE**

A rectangular stamp with illegible text is positioned at the top right. Below it, the name 'P. KRAUSE' is handwritten in black ink, followed by a checkmark.

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 10 SEPTEMBRE 2020**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 268,70 € en comblement partiel du compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

### **TROISIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ratifie la rémunération versée au Président au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et qui s'élève à 82 272,12 € dont 3 336 € d'avantages en nature « voiture » et « assurance chômage ».

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

**Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes  
Demande de confidentialité du compte de résultat**

**DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS**

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ..... **LUSSIOL** .....

Forme juridique : ..... **SAS** .....

Numéro unique d'identification - (Siren) : ..... **533 263 729** .....

Représentée par :

Nom : ..... **KRAUSE** ..... Prénom : ..... **PHILIPPE** .....

agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le ...**31/12/19**.....**

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

*Signature*

